

Contrat Local de Santé du bassin de Joinville : 30 fiches-actions pour le territoire de la Communauté de communes du Bassin de Joinville- en-Champagne et des communes de Froncles et Doulaincourt-Saucourt

Dossier de presse

31 janvier 2017

Contacts presse

ARS Grand Est : Mylène Marthely, 03 26 21 81 62, ars-grandest-communication@ars.sante.fr
Communauté de Communes du Bassin de Joinville-en-Champagne : Céline Roure , 03 25 05 94 69,
secretariat@ccbjc.fr



Préfecture de Haute-Marne

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ Signature du Contrat Local de Santé (CLS) du bassin de Joinville	page 3
LES ACTIONS DU CLS EN UN COUP D’OEIL Les 30 fiches-actions du Contrat Local de Santé	page 4
EN SAVOIR PLUS SUR LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ	page 6

Nancy, le 27 janvier 2017

Signature du Contrat Local de Santé (CLS) du bassin de Joinville

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville-en-Champagne, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, la Ville de Joinville, les communes de Froncles, de Doulaincourt-Saucourt et de Doulevant-Le-Château, le Rectorat de l'Académie de Reims, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Sud Champagne, la Préfecture, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Conseil Départemental de Haute-Marne, ont signé, ce 31 janvier, le Contrat Local de Santé (CLS) du bassin de Joinville.

Une démarche partenariale...

Un CLS vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, avec l'objectif d'améliorer pour tous les habitants d'un territoire, et notamment les plus fragiles, l'accès à une offre de soins adaptée. Dès 2014, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville-en-Champagne et les communes de Froncles et Doulaincourt-Saucourt ont formalisé leur engagement avec l'ex-ARS Champagne-Ardenne pour une démarche de contractualisation en santé sur l'ensemble de son territoire.

... en faveur de la santé des habitants

La mise en œuvre du dispositif permet de mieux coordonner les politiques de santé et de développer des actions adaptées sur le territoire. Le périmètre géographique du CLS s'étend à l'ensemble des communes de la communauté de communes du Bassin de Joinville-en-Champagne, ainsi qu'aux communes de Froncles et de Doulaincourt-Saucourt, soit 61 communes et plus de 15 000 habitants.

Une première phase de diagnostic a été conduite par la MSA Sud-Champagne, en 2014, à partir du pré-diagnostic de l'ARS, d'entretiens à destination des élus, des habitants et des professionnels de santé et de commissions de travail thématiques. Le diagnostic territorial partagé a fait émerger des caractéristiques propres à ce territoire majoritairement rural, de faible densité de population et fragilisé par une diminution et un vieillissement de la population : taux de mortalité prématurée important, faible densité des médecins généralistes et chirurgiens-dentistes, expositions environnementales susceptibles de présenter un risque pour la santé...

A partir des conclusions issues du diagnostic partagé et des orientations stratégiques arrêtées par le comité de pilotage du CLS, de nouveaux groupes de travail, animés par l'ARS, ont été constitués pour établir le programme d'actions à décliner sur le territoire.

30 fiches-actions

Les travaux conduits avec les acteurs locaux ont abouti à la rédaction de 30 fiches-actions visant à améliorer l'état de santé des habitants du territoire du bassin de Joinville. Le CLS s'organise autour de cinq grands axes stratégiques :

- Favoriser le recours aux soins et services de santé (consultations avancées de spécialistes en addictologie...),
- Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé (programmes seniors, activité physique adaptée et nutrition, ...),
- Améliorer l'environnement de vie,
- Soutenir la parentalité dans une vision de promotion de la santé (ateliers collectifs parentalité et maternité...)
- Améliorer la coordination des acteurs.

Le CLS porte sur une durée de 3 ans, de 2017 à 2019.

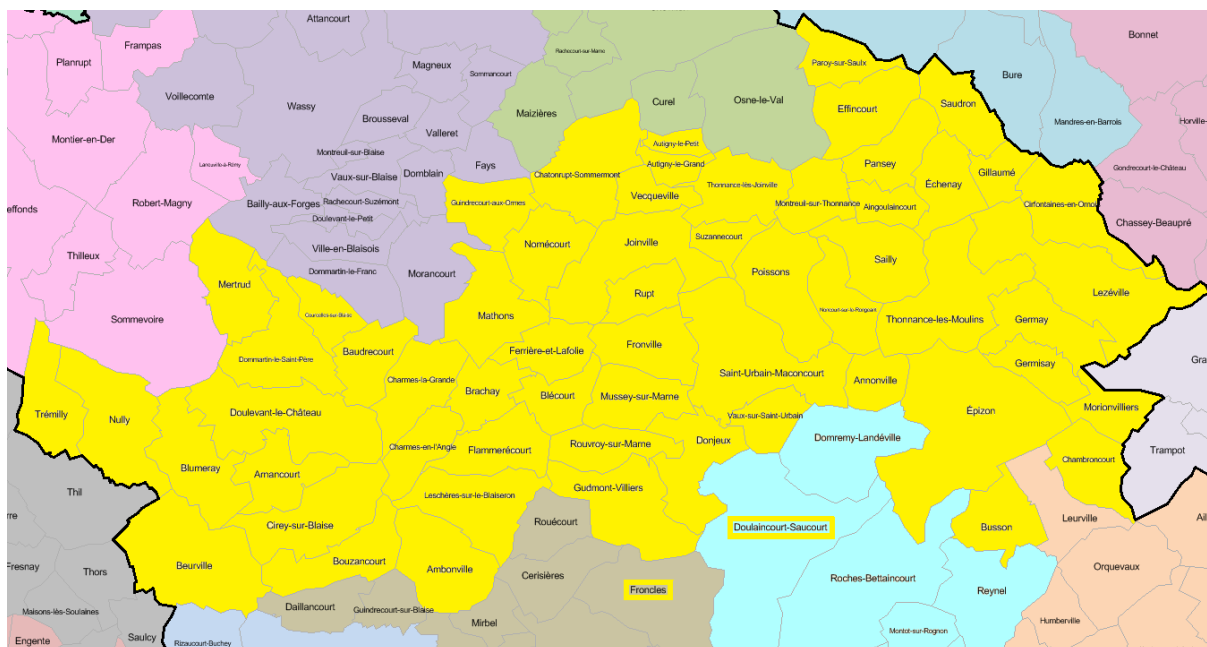
Contacts presse

ARS Grand Est : Mylène Marthely, 03 26 21 81 62
ars-grandest-communication@ars.sante.fr
Communauté de Communes du Bassin de
Joinville-en-Champagne : Céline Roure,
03 25 05 94 69, secretariat@cbbjc.fr

LES 30 ACTIONS DU CLS EN UN COUP D'OEIL

Le Contrat Local de Santé du Bassin de Joinville sera téléchargeable sur les sites suivants :

- ▶ www.ars.grand-est.sante.fr
- ▶ www.cbcjc.fr/



AXE N°1 – Favoriser le recours aux soins et aux services

- *Fiche-action 1 : Communiquer sur l'annuaire des professionnels de santé et des services d'aide pour la population âgée et/ou en situation de handicap et sur l'existence de fiches-ressources*
- *Fiche-action 2 : Mise en place d'une consultation avancée de spécialistes en addictologie au sein de l'hôpital de Joinville*
- *Fiche-action 3 : Mise en place d'une consultation avancée de spécialistes en addictologie au sein de la maison de santé pluri-professionnelle de Froncles*
- *Fiche-action 4 : Mise en place d'une consultation avancée de spécialistes en addictologie au Centre Médical de Santé de Doulevant-Le-Château*
- *Fiche-action 5 : Mise en place d'une consultation avancée de spécialistes en addictologie au sein d'un local de la commune de Doulaincourt-Saucourt*
- *Fiche-action 6 : Déploiement des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sur la commune de Joinville (interventions collectives au sein du Lycée Philippe Lebon et mise en place d'une permanence CJC)*
- *Fiche-action 7 : Favoriser la prise en charge médico-sociale des usagers du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD)*
- *Fiche-action 8 : Etude de besoins pour une consultation avancée en gynécologie au Centre Médical de Santé de Doulevant-Le-Château*
- *Fiche-action 9 : Elaborer un projet d'intégration et de coordination des intervenants à domicile*

AXE N°2 – Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé

- *Fiche-action 10: Mise en place d'un programme senior*
- *Fiche-action 11 : Mise en place du programme «activité physique adaptée et nutrition» à Joinville*
- *Fiche-action 12 : Mise en place du programme «activité physique adaptée et nutrition» à Froncles*
- *Fiche-action 13 : Mise en place du programme « les 5 sens et l'alimentation »*
- *Fiche-action 14 : Mise en place de sessions de formation auprès des personnels intervenant le temps du repas de midi dans les écoles maternelles*
- *Fiche-action 15 : Mise en place du programme « alimentation et activité physique adaptée : cœur protégé »*
- *Fiche-action 16 : Déploiement du rétinographe mobile*
- *Fiche-action 17 : Mise en place d'un programme pluri-annuel de prévention des addictions au sein du collège Joseph Cressot de Joinville et des écoles élémentaires rattachées*
- *Fiche-action 18 : Mise en place d'un programme de prévention des addictions au sein des collèges de Froncles et Doulaincourt-Saucourt*
- *Fiche-action 19 : Mise en place de sessions pluri-professionnelles*
- *Fiche-action 20 : Mise en place d'une réunion d'information sur l'outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé (OSCARS)*
- *Fiche-action 21 : Formation de personnes-relais sur le dépistage organisé des cancers*
- *Fiche-action 22 : Formation des élèves de la filière médico-sociale sur le dépistage organisé des cancers*
- *Fiche-action 23 : Publication d'articles d'information sur le dépistage organisé des cancers dans les bulletins municipaux*
- *Fiche-action 24 : Etudier la faisabilité de la mise en place d'un conseil local de santé mentale (CLSM)*

AXE N°3 – Améliorer l'environnement de vie

- *Fiche-action 25 : Créer et mettre à disposition un répertoire des ressources documentaires et pédagogiques en santé-environnement*
- *Fiche-action 26 : Journée d'échanges de pratiques « qualité de l'environnement intérieur »*

AXE N°4 – Soutenir la parentalité dans une vision de promotion de la santé

- *Fiche-action 27 : Atelier collectif parentalité dans le domaine de la santé*
- *Fiche-action 28 : Atelier collectif maternité*
- *Fiche-action 29 : Mise en place d'une permanence de la maison des adolescents Pos'Ado sur la commune de Joinville*

AXE N°5 – Améliorer la coordination des acteurs

- *Fiche action 30 : La coordination du contrat local de santé*

EN SAVOIR PLUS SUR LE CLS

Une mesure législative innovante

Issu de la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire de juillet 2009, conforté par la Loi de Modernisation de notre Système de Santé adoptée le 26 janvier 2016, cet outil de la démocratie sanitaire, souple et modulable a l'ambition, tout en assurant sa cohérence avec les plans nationaux, régionaux et les priorités de Santé Publique, de répondre aux attentes de la population, des élus et des professionnels œuvrant sur ce territoire. Il a aussi pour vocation principale de définir des priorités d'actions et de favoriser la coordination des partenaires pour une efficacité optimale au service de la santé de la population locale.

Un contrat associant les acteurs du territoire

Les usagers, les élus, les professionnels et les partenaires associatifs et institutionnels (CPAM, Education Nationale, Conseil Départemental...) du territoire ont été associés à l'élaboration du Contrat Local de Santé dès la réalisation du diagnostic partagé. Leur implication dans les groupes de travail s'est poursuivie jusqu'à l'écriture des fiches-actions.